

Concours INTERNE
pour l'accès au corps des
ATTACHES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES (f/h)
ouvert à partir du 14 mars 2016
pour **06 postes**
2^{ème} épreuve écrite

REPONSES A 10 A 15 QUESTIONS

Réponses à 10 à 15 questions portant sur des questions de gestion des ressources humaines, de droit administratif, de finances publiques et de marchés publics.

Coefficient : 2 - Durée : 03h00

SUJET : vous répondrez aux 10 questions suivantes en respectant leur ordre (vous recopierez chaque question avec son numéro). Chacune des 10 réponses occupera une trentaine de lignes sur votre copie.

Droit Administratif :

- 1- Existe-t-il une fonction publique parisienne ?
- 2- La déclaration d'utilité publique.
- 3- Le Maire, agent de l'Etat.

Gestion des Ressources Humaines :

- 4- La lutte contre les discriminations.
- 5- La prévention des risques professionnels liés aux addictions.
- 6- Laïcité et gestion des ressources humaines.

Finances Publiques :

- 7- La crise des finances départementales.
- 8- Le contrôle du comptable.

Marchés Publics :

- 9- Le dialogue compétitif.
- 10- L'allotissement.

NB : veuillez indiquer l'intitulé de l'épreuve au début de votre copie, à savoir : Questions.

⚠ RAPPEL : aucun nom, prénom, signature ou signe distinctif (supérieur hiérarchique, initiales quelles qu'elles soient, numéro de téléphone ou adresse de service, même fictifs, ...) ne doivent figurer dans le corps (ou le timbre) de votre composition sous peine d'exclusion du concours.